

Réunion du Conseil Municipal du 19 septembre 2014

Présents :

M. MAUCHAMP, M. VAIRELLES, M. RODRIGUES, MME SPOFFORD-CHAPUIS (désignée secrétaire de séance), M. NIQUET, M. FOUTOILLET, M. MEOT, MME CHAVENON-SAADA, M. BONJOUR

Absents :

M. LORENZI (excusé) MME BOULEHLAIS (pouvoir à M. MAUCHAMP)

Début séance : 20 h 00

Secrétaire de séance désignée : Evelyne SPOFFORD-CHAPUIS

Ordre du jour

- Changement de propriétaires de baux situés en Laveaux : Lots n°1 et lot n°9,
- Renouvellement de la Convention pôle emploi contrat CUI/CAE,
- Etude de devis : aménagement de la mairie (mise aux normes), salle multi-activités, électricité appartement du 1^{er} étage de la mairie, cimetière, aménagement arrêt de bus, entretien cour mairie,
- Achat d'un souffleur pour le ramassage des feuilles,
- Restitution de la caution appartement 1^{er} étage mairie (reliquat de loyer),
- Proposition d'achat d'un terrain du lotissement Mairie,
- Proposition de prestation supplémentaire : location petite salle communale et fixation du tarif,
- Autorisation permanente de poursuites demandée par la trésorerie,
- Divers transferts de crédits budgétaires,
- Questions diverses : fête du village, pose panneau stationnement, marche rose espoir...
- Demandes de subventions d'associations diverses

Ouverture de la séance à 20h10

Ajouts ordre du jour

- - Location du logement libre CMS
- - Plan de sauvegarde risques majeurs
- - Délibération pour dispositif voisins vigilants
- - Montant du loyer logement au-dessus de la mairie

Ces ajouts à l'ordre du jour sont votés à l'unanimité : vote pour 10

1. Changement de propriétaires de baux « sur Laveaux » : Lots n°1 et 9,

Modification des baux pour les lots 1 et 9, en raison d'un changement de propriétaires.

Le lot n°9 est occupé par un mobile home, la Mairie propriétaire du terrain accepte les modifications du changement d'occupant au profit de Mme GUEDES DE SOUSA Maria qui fait acquisition du mobile home.

Pour le lot numéro 1, l'occupant actuel du domaine public est monsieur MOREAU, celui-ci vend son chalet à Mme DE SOUSA Stéphanie. La Mairie propriétaire du terrain accepte les modifications du changement d'occupant au profit de Mme DE SOUSA Stéphanie.

Les baux seront établis aux mêmes conditions que précédemment.

Vote pour : 10.

2. Renouvellement d'une convention avec Pôle emploi,

Il s'agit d'une convention qui doit être renouvelée dorénavant tous les six mois contre tous les ans précédemment. Elle concerne le contrat CUI-CAE de la Mairie.

Vote pour : 10

3. Etude de devis : salle multi-activités, électricité appartement du 1^{er} étage de la mairie, cimetière, aménagement arrêt de bus, entretien cour mairie,

Un certain nombre de devis sont mis en attente du fait de la visite d'un agent du Conseil Régional de Bourgogne pour des subventions qui rentrent dans le cadre de ces travaux : Mairie, salle multi-activité, rampe personnes à mobilité réduite.... Ils pourront être éligibles au dispositif éco-village-avenir, la Mairie va très rapidement contractualiser avec le Conseil Régional de Bourgogne pour rendre ces projets éligibles aux subventions.

Le Conseil Municipal va toutefois observer les autres devis qui sont eux inéligibles aux dispositifs du CRB :

- 2 Devis espaces verts (taille de la haie de lauriers dans la cour de la Mairie) : Ets Chapuis Norbert 450 € TTC et Enoc Jonathan 330 € TTC.

Devis de M. Enoc accepté à l'unanimité. Vote pour : 10.

- Réfection du mur du cimetière : 3 devis nous ont été retournés. Nous ajournons pour demande de compléments d'informations. Les devis font en effet apparaître des profondeurs de tranchée différentes.
- Réparation et entretien chaînage de l'église : Labergement-Couvertures a été le seul à rendre un devis. L'étude est reportée à une date ultérieure car nous ne pouvons comparer avec d'autres propositions.
- Installation d'un chauffage logement mairie et mise aux normes électriques :

Nous avons reçu 2 devis.

Les Conseillers Municipaux décident de repousser le vote ultérieurement car les mises aux normes ne semblent pas réellement obligatoires au niveau proposé par les entreprises. Nous allons attendre l'avis d'un expert du Siceco qui doit très prochainement venir en Mairie pour un diagnostic énergétique des bâtiments communaux.

4. Achat d'un souffleur à feuilles

Un devis de St Appo Motoculture pour deux marques différentes, un souffleur Husqvarna et un souffleur Stihl sont proposés à délibération. Les prix de vente sont quasiment identiques.

Préférence pour le souffleur Stihl dont les pièces de réparation semblent selon certains CM plus faciles à trouver.

Vote à l'unanimité. Vote pour 10

5. Logements,

- a) Le loyer du logement au-dessus de la mairie est voté à 590 € hors charges. Les annonces seront faites sur le site internet d'annonces « Le bon coin » pour les logements mais également pour les terrains du lotissement. Nous chargeons la secrétaire de mairie de faire le nécessaire pour ouvrir un compte « pro » sur le site internet : le bon coin

Vote pour : 10.

- b) Restitution de la caution appartement 1er étage mairie (reliquat de loyer). Il reste un mois à régler, nous décidons d'encaisser le chèque de caution versé à l'entrée conformément à la loi et en accord avec la trésorerie pour compenser la créance.

Vote pour : 10.

- c) Location d'un logement du CMS

Après étude des documents fournis, le CM souhaite obtenir plus de garanties concernant le dossier de M. Carnet et Mlle Gallet. Le logement leur sera attribué

- sous réserve d'avoir une caution solidaire,
- sous réserve qu'ils bénéficieront bien d'une aide au logement comme il l'est indiqué sur une simulation de la CAF. Ce versement d'aide au logement dont ils pourraient bénéficier devra être directement versé à la Mairie comme cela peut se faire.

6. Proposition d'achat de terrain,

Proposition d'achat du terrain de 761 m² à 22 830 € net vendeur. L'offre étant inférieure au prix affiché (35 euros HT le m²) et qui a très récemment été voté par le Conseil Municipal. Celui-ci rejette à l'unanimité cette proposition.

Vote contre : 10.

7. Proposition de prestation supplémentaire location petite salle communale, fixation du tarif

Nous avons des demandes pour louer la petite salle. Nous décidons d'appliquer une nouvelle tarification à cette nouvelle prestation proposée par la Mairie : 50 €TTC par week-end.

Voté à l'unanimité.

Vote pour : 10.

8. Autorisation permanente de poursuite,

Le percepteur de la Trésorerie de Seurre nous demande une autorisation permanente de poursuite. Nous accordons à l'unanimité cette autorisation.

Vote pour : 10.

9. Divers transferts de crédits de la section de fonctionnement,

Transfert de ligne de crédits de fonctionnement qui n'ont aucune incidence budgétaire particulière et ils sont exclusivement lié à la section de fonctionnement. (ex : carburant...).

Vote pour : 10.

10. Voisins-vigilants :

Des démarches ont été entreprises pour mettre en place la procédure voisins-vigilants et notamment en collaboration avec la gendarmerie. Le conseil municipal adopte une délibération pour la mise en place sur la commune de ce dispositif.

Vote pour : 10.

11. Questions diverses : fête du village, marche rose espoir, voisins vigilants, demande de subventions d'associations diverses, pose panneau stationnement.

Des panneaux d'interdiction de stationnement ont été placés rue de l'église, pour faciliter le passage du bus et sécuriser le transfert des élèves. Nous convions les usagers à se garer sur le parking de la Mairie.

Fête du village, le 1^{er} week-end d'octobre pour la St Léger. Samedi et dimanche il y aura des forains. Chaque année la commune offre des tickets aux enfants du village. Le branchement des forains est offert par la commune. Nous demanderons aux jeunes de faire des brioches et de les vendre. La tradition était de déguster des brioches en famille pour la fête patronale.

La marche rose est une association pour une marche de l'espoir qui aura lieu le 12 octobre, afin de sensibiliser le public au cancer du sein, départ de Losne à Saint-Symphorien par la voie bleue. Un document sera déposé dans le tableau d'affichage principal de la Mairie. Les bulletins d'inscription sont disponibles à la Mairie aux heures de permanence.

Le Maire informe le Conseil Municipal que notre commune est inscrite à la participation du concours « Villages fleuris ». Des réunions d'information se tiendront prochainement avec la commission fleurissement et entretien du village.

Demande de subvention d'une association contre la dyspraxie. Nous refusons cette demande qui n'a pas d'intérêt communal réel et dont la demande n'a pas été faite sur document CERFA normalisé.

Plan de sauvegarde risques majeurs : Une réunion d'information a eu lieu en mairie ce jour. Un groupe de travail de 4 personnes sur ce thème doit être constitué. Nous délibérerons dans le prochain conseil municipal afin de désigner 4 Conseillers municipaux. Chacun devra prendre connaissance de ce dossier afin de se prononcer.

Mise en place de l'alerte SMS en lien avec le plan de sauvegarde des risques de la préfecture (voir ci-dessus) qui aura pour vocation d'informer également les habitants désirant l'être lors de risques majeurs. Des formulaires seront distribués aux habitants pour ceux qui souhaitent y adhérer gratuitement.

Projet de sécurisation du village : Nous avons chargé deux conseillers de travailler sur ce sujet. Nous donnons notre accord pour qu'un courrier soit écrit au Président du Conseil Général pour solliciter l'aide de cette collectivité pour la conception d'une phase expérimentale de la sécurisation du village notamment sur la partie les concernant à savoir la route départementale qui traverse le village. Elle est de surcroît très empruntée en ce moment du fait des travaux du pont de St Jean de Losne.